

DOSSIER UNIQUE

INSCRIPTIONS

SCOLAIRE / PERISCOLAIRES / EXTRASCOLAIRES
ECOLE DE MUSIQUE et ACTIVITES CULTURELLES

(à renouveler chaque année)



ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Secteur d'habitation :

☐ Village

☐ Bord de Mer

Niveau d'affectation :

☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ ADOS

Ecole d'affectation :

Date de dépôt du dossier :



PAI : Oui ☐ Non ☐

Renouvellement ☐

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'accueil se fait au Guichet des Familles au 17 avenue de la Libération à Villeneuve Loubet Village

- ✓ Les lundis de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- ✓ Les mardis, jeudis de 08h30 à 12h30
- ✓ Les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- ✓ Les vendredis de 08h30 à 16h00

Fermeture administrative les mardis et jeudis après-midi

Cette démarche est valable pour tous les nouveaux arrivants sur la commune, et renouvellement en cours de cycle.

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

Les originaux devront être présentés

Pour les Petites Sections – CP - Nouveaux Arrivants :

- ☐ Le livret de famille (*page des parents et de l'enfant*) ou à défaut l'extrait d'acte de naissance intégral de l'enfant original (si nationalité étrangère, traduction obligatoire par un traducteur agréé inscrit auprès de la cour d'appel)
- ☐ Le certificat de radiation fourni par l'école précédente
- ☐ Deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois (seuls ces documents seront acceptés) :
 - *Attestation d'assurance habitation avec la mention « résidence principale », couvrant toute l'année en cours*
 - *Facture Téléphonie fixe ou internet (pas de mobile)*
 - *Attestation d'un fournisseur d'énergie ou d'eau du mois en cours*
 - *Attestation de propriété ou Bail + les 2 dernières quittances de loyer*

Pour la restauration scolaire, garderie, étude, centre de loisirs et activités culturelles :

- ☐ Documents attestant d'un emploi datant de moins de 3 mois des 2 parents :
 - *Dernier bulletin de salaire, extrait KBIS, carte professionnelle, déclaration URSSAF*
- ☐ Deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois (voir liste ci-dessus)
- ☐ Attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité (*pour le centre de loisirs et activités culturelles*)
- ☐ Copie des pages de vaccinations du carnet de santé (*uniquement pour le centre de loisirs*)

Si vous êtes parents divorcés, séparés ou en garde alternée

Il est rappelé que dans le cadre d'une autorité parentale conjointe, toute inscription scolaire doit être réalisée avec l'accord des deux parents (cf articles 372.2 et 373.2 du Code Civil)

- ☐ Joindre le **jugement** fixant la résidence de l'enfant et les modalités de gestion des frais de garde

En l'absence de jugement :

- ☐ Remplir l'**attestation sur l'honneur** de résidence de l'enfant et modalités de gestion des frais de garde (**page 6**), signée des deux parents, y joindre une copie des **pièces d'identité** et **justificatifs de domicile de chaque parent**
- ☐ Remettre un justificatif de l'autorité parentale dans le cas où un des parents revendique d'en être le seul investi

Si vous êtes hébergés :

- ☐ Attestation d'hébergement remplie et signée par l'hébergeant (page 7), accompagnée des pièces justificatives obligatoires demandées dans la déclaration

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

REPRESENTANTS LEGAUX

REPRESENTANT LEGAL 1

Qualité du représentant : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom de famille :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ville et Dpt de naissance :

Adresse complète :

.....

☎ Portable :

☎ Domicile :

☎ Travail :

Email :

Profession :

Nom de l'employeur :

REPRESENTANT LEGAL 2

Qualité du représentant : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom de famille :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Ville et Dpt de naissance :

Adresse complète :

.....

☎ Portable :

☎ Domicile :

☎ Travail :

Email :

Profession :

Nom de l'employeur :

ENFANT

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

☐ Féminin

☐ Masculin

Lieu de naissance :

Nationalité :

Mode de garde précédent ou école précédente (indiquer le nom et l'adresse de l'école ou de la Crèche) :

SITUATION FAMILIALE

Situation familiale : ☐ Marié ☐ Vie Maritale ☐ Pacsé ☐ Célibataire ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Veuf

Autorité parentale : ☐ Conjointe ☐ Mère ☐ Père ☐ Autre

Mode de garde de l'enfant : ☐ Conjointe ☐ Garde alternée ☐ Mère ☐ Père

Nombre d'enfants à charge :

Nom – Prénom	Date de naissance	Classe	Ecole

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Allergies ou autres à signaler (PAI, Handicap) :

Nom et N° de téléphone du Médecin Traitant :



Attention : Un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) doit être mis en place sur demande faite auprès du Directeur ou de la Directrice de l'établissement dans lequel votre enfant sera scolarisé.

IMPORTANT : En cas d'absence des parents, pour des cas graves et urgents, il sera fait appel aux sapeurs-pompiers lesquels dirigeront l'enfant sur l'hôpital compétent.

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET HABILITEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT (autre que les parents)

Nom – Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

➤ **Votre enfant bénéficie-t-il d'un PPS :**

(Projet Personnalisé de Scolarisation)

☐ OUI ☐ NON

➤ **Votre enfant bénéficie-t-il de l'AEEH :**

(Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

☐ OUI ☐ NON

➤ **Votre enfant bénéficie-t-il d'une AESH :**

☐ OUI ☐ NON

Si oui : ☐ Temps scolaire ☐ Temps périscolaire

Fournir justificatif MDPH

➤ **Application d'un tarif dégressif selon
Quotient Familial CAF 06 et les enfants à
charge :**(Plancher 505 / Plafond 1475)

N° Allocataire :

➤ **Régime d'appartenance :**

☐ Général ☐ Agricole ☐ Spéciaux

➤ **Compagnie d'assurance et N° de contrat :**

.....

FACTURATION

Je souhaite recevoir les factures par Email ?

☐ OUI

☐ NON

Je souhaite que les factures soit envoyées au :

☐ Responsable 1

☐ Responsable 2

☐ Les 2

Prélèvement automatique :

Le prélèvement bimestriel aura lieu vers le 10 des mois de novembre, janvier, mars, mai et juillet

(valable pour toutes les activités sauf pour les inscriptions au centre de loisirs 3/12 ans et Ados pendant les vacances scolaires)

☐ Oui, pour la 1^{ère} fois joindre un RIB

☐ Non pas de prélèvement

☐ Déjà en place (vous n'avez rien à fournir, la reconduction est automatique)

Un mandat SEPA avec vos coordonnées bancaires vous sera envoyé pour mis en place du prélèvement

AUTORISATIONS LEGALES - AUTORISATION PARENTALES

D'ENREGISTREMENT ET D'UTILISATION DE L'IMAGE/LA VOIX D'UNE PERSONNE MINEURE

Les prises de vues (images fixes ou en mouvement) et prises de sons s'effectuent dans un cadre pédagogique selon les conditions décrites ci-après et la présente autorisation concerne toute publication/exposition/diffusions des photographies le (la) représentant uniquement pour les usages suivants :

- conserver un souvenir de la scolarité de notre enfant,
- réalisation d'un travail dans le cadre d'une activité pédagogique nommément désignée,
- publication dans tel journal ou telle revue nommément désigné (ex : le journal de l'école),
- illustration de tel ouvrage nommément désigné,
- exposition de photographies nommément désignée, publication uniquement sur les supports de communication de la commune : site Internet officiel www.villeneuve-loubet.fr, Facebook, application Maire et Citoyens, la plateforme One, la newsletter de Villeneuve Loubet, Site Casa et Univalom (dans le cadre du projet Activ'ta terre et Alimentation durable).

Les images collectées ne seront ni communiquées à des tiers, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Dispositions réglementaires

En application de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et des dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image et des règles de protection des mineurs, la Commune s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation ainsi qu'à celles de sa famille. Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

Les personnes signataires disposent d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui les concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Villeneuve Loubet
Guichet des familles
17, Avenue de la Libération - 06270 VILLENEUVE LOUBET

Il est précisé que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus aura pour conséquence, soit d'écarter l'enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

La présente autorisation est révoquée à tout moment, sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Guichet des familles de la Commune de Villeneuve-Loubet.

La Commune devient, par la présente, cessionnaire des droits pendant toute la durée pour laquelle ont été acquis les droits d'auteur de ces photographies.

Protection des données personnelles : la Commune de Villeneuve-Loubet traite les données recueillies dans ce dossier exclusivement pour la gestion de l'inscription de votre enfant. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, **reportez-vous à la page 2 du règlement de fonctionnement du guichet des familles.**

J'autorise la Commune de Villeneuve-Loubet à diffuser :

les photos de mon enfant (Nom et prénom) Niveau

- en groupe lors d'actions de communication municipale, d'exposition et les prises de vues (images fixes ou en mouvement), prises de sons : sans contrepartie pour l'ayant droit :

☐ OUI ☐ NON

- les créations réalisées par mon enfant en activités :

☐ OUI ☐ NON

J'atteste donner mon consentement au traitement des données à caractère personnel figurant au dossier ci-joint :

☐ OUI ☐ NON

Déclaration sur l'honneur

Je, soussigné M. ou Mme ☐ père ☐ mère,
avoir informé des démarches entreprises, M. ou Mme ☐ père ☐ mère.
m'engage à communiquer tout changement relatif à ces renseignements,
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document,
atteste avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement.

Villeneuve-Loubet, le/...../.....

Signature du Représentant Légal :

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RESIDENCE DE L'ENFANT
ET MODALITES DE GESTION DES FRAIS DE GARDE**
(A joindre si nécessaire, accompagnée d'une copie recto/verso de vos pièces d'identité
et d'un justificatif de domicile de chaque parent)

RAPPEL selon l'article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Nous, soussignés Mme/M.

Demeurant :

ET

Mme/M.

Demeurant :

Attestons sur l'honneur être séparés de fait depuis le et avons mis en place d'un commun accord pour notre/nos enfant(s) :

..... Né(e) le

..... Né(e) le

..... Né(e) le

Les modalités de la garde suivantes :

☐ Résidence principale du ou des enfants établie à l'adresse de la mère

☐ Résidence principale du ou des enfants établie à l'adresse du père

☐ Garde alternée :

- les semaines paires : ☐ père ☐ mère

- les semaines impaires : ☐ père ☐ mère

☐ Autre mode de garde :

Les modalités de gestion des frais de garde suivantes :

☐ partagés pour moitié

☐ à la charge complète de la mère

☐ à la charge complète du père

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Le

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

RAPPEL selon l'article 441-7 du code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

Pièces obligatoires :

- Au nom de l'hébergeant :
 - Pièce d'identité recto/verso
 - Attestation d'assurance habitation mentionnant les noms des hébergés
 - Avis d'imposition complet de l'année en cours où l'hébergement à titre gratuit est déclaré
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir liste des justificatifs acceptés en page 2)
- Au nom de l'hébergé :
 - Facture téléphonie fixe ou internet (pas de mobile)
 - Attestation responsabilité civile à l'adresse de l'hébergeant et précisant le nom chaque hébergé
 - Avis d'imposition complet de l'année en cours
 - Relevé d'Identité Bancaire avec la mention « titulaire du compte » (nom, prénom, adresse)

Je soussigné(e) Mme/M.

Né(e) le : A :

Demeurant :
.....
.....

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme/M.

Et enfants :

Depuis le :

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Le

Signature de l'hébergeant

INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE

Nom : Prénom :



Projet d'Accueil Individualisé : ☐ OUI ☐ NON
(PAI Alimentaire ou autre, merci de préciser)

L'enfant pourra manger à la cantine seulement après la validation du médecin scolaire et de la collectivité.

Panier repas (Si PAI Alimentaire) : L ☐ M ☐ J ☐ V ☐

Allergies alimentaires : (Merci de préciser) ☐ OUI ☐ NON

Régime alimentaire particulier :
(Aucune substitution ne sera proposée)

Maternelle ou Élémentaire :

	Toutes les semaines	Les semaines paires	Les semaines impaires	Exceptionnellement
Restauration Scolaire	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	☐



INSCRIPTIONS GARDERIES, ETUDE

Nom : Prénom :

Maternelle :	Toutes les semaines	Les semaines paires	Les semaines impaires	Occasionnellement
Garderie du Matin 7h30-8h10	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	☐
Garderie du Soir 16h30-18h00	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	☐
Garderie du Soir 16h30-18h30	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	

Elémentaire :	Toutes les semaines	Les semaines paires	Les semaines impaires	Occasionnellement
Garderie du Matin 7h30-8h10	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	☐
Accompagnement Péri-scolaire (APS) 16h30-17h30	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	☐
Etude 16h30-18h00	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	☐
Etude + Garderie 16h30-18h30	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	L ☐ M ☐ J ☐ V ☐	



INSCRIPTIONS EXTRASCOLAIRES

Nom : Prénom :

Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

SOUS RESERVE DE PLACES DISPONIBLES AU MOMENT DE L'INSCRIPTION



Projet d'Accueil Individualisé : ☐ OUI ☐ NON
(PAI Alimentaire ou autre, merci de préciser)

Panier repas (Si PAI Alimentaire) : L ☐ M ☐ J ☐ V ☐

Allergies alimentaires : (Merci de préciser) ☐ OUI ☐ NON

Régime alimentaire particulier :

(Aucune substitution ne sera proposée)

☐ **LES MERCREDIS**

PRIORITE AUX INSCRIPTIONS ANNUELLES

J'inscris mon enfant : ☐ pour toute l'année scolaire ☐ occasionnellement
☐ semaines paires ☐ semaines impaires

ACM 3/12 ans (Groupe Scolaire Les Plans)

De 8h00 à 12h00 <u>SANS repas</u>	De 8h00 à 14h00 <u>AVEC repas</u>	De 8h00 à 18h00 <u>AVEC repas</u>	De 14h00 à 18h00 <u>SANS repas</u>
☐	☐	☐	☐

ACM Ados (Salle Marcel Jacques – Parc des Sports)

De 12h à 18h00 <u>AVEC repas*</u>	de 13h à 18h00 <u>SANS repas</u>
☐	☐

 Possibilité de modifier 1 fois en cours d'année, l'option choisie lors de l'inscription

☐ **LES VACANCES SCOLAIRES**

(Voir les dates d'inscriptions page 14)

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom : Prénom :

Date de Naissance : ☐ Garçon ☐ Fille

Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

Année Scolaire 2024-2025

A.C.M. 3-12 ans	A.C.M. Centre Ados
☐	☐

1 – VACCINATIONS (à renseigner obligatoirement)

Remplir le tableau + joindre impérativement une copie des pages du carnet de santé ou une attestation médicale du médecin traitant.

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Suit-il un traitement médical de longue durée (PAI, PPS...) : ☐ oui ☐ non

Si oui, joindre l'ordonnance et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES : ASTHME ☐ oui ☐ non MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non
 ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non AUTRES ☐ oui ☐ non

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR :

.....
.....

P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) en cours

☐ oui ☐ non

Votre enfant bénéficie-t-il de l'**AAEH** (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

☐ oui ☐ non

Votre enfant bénéficie-t-il d'un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation)

☐ oui ☐ non

Votre enfant bénéficie-t-il d'une **AVS** (Auxiliaire de Vie Scolaire)

☐ oui ☐ non

ATTENTION : Joindre le protocole et toutes informations utiles

INDIQUEZ LES DIFFICULTÉS DE SANTE EN PRÉCISANT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

.....
.....

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de toute prise de médicament par votre enfant pendant sa présence à l'Accueil de Loisirs. L'équipe pédagogique est en mesure d'administrer aux enfants leurs médicaments sur présentation de l'ordonnance du médecin au nom de l'enfant, durant les mercredis et les vacances scolaires.

3 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LUNETTES

☐ oui ☐ non

DES PROTHÈSES AUDITIVES :

☐ oui ☐ non

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE :

☐ oui ☐ non

AUTRES RECOMMANDATIONS A PRÉCISER

.....
.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole ☐ oui ☐ non	Varicelle ☐ oui ☐ non	Angine ☐ oui ☐ non	Coqueluche ☐ oui ☐ non	Rhumatisme articulaire aigu ☐ oui ☐ non
Oreillons ☐ oui ☐ non	Otite ☐ oui ☐ non	Rougeole ☐ oui ☐ non	Scarlatine ☐ oui ☐ non	

4 – RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Tél travail :

Tél portable :

N° Sécurité Social dont dépend l'enfant :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence (seuls habilités à définir l'hôpital de secteur).

Date :

Signature du Représentant Légal :

HORAIRES DU BUS

Centre de loisirs

Un ramassage est mis gratuitement à disposition des familles pour se rendre à l'accueil de loisirs. Les parents doivent impérativement respecter les horaires, cependant il se peut que le bus soit retardé par la circulation ou encombrement du trafic routier.

Nous vous conseillons de vous présenter 5 minutes avant l'heure prévue à l'arrêt

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES SAUF JUILLET

MATIN	SOIR
8h00 - ACM des Plans (pour les Ados) 8h10 - Hameaux du Soleil 8h15 - Clos du Château (Bastide Longue) 8h18 - Parc Icard 8h20 - Village 8h22 - La Roseraie des Plans 8h25 - Ecole A. Fabre (parking du haut) 8h32 - Arrêt « Les Plans » (petit jardin) 8h40 - ACM des Plans	17h00 - Départ ACM des Plans 17h02 - La Roseraie des Plans 17h08 - Ecole A. Fabre (parking du haut) 17h15 - Arrêt « Les Plans » (petit jardin) 17h20 - Pharmacie du village 17h25 - Hameaux du soleil 17h30 - Clos du Château (Bastide Longue) 17h32 - Parc Icard 17h45 - ACM des Plans

JUILLET

MATIN	SOIR
8h00 - ACM des Plans (pour les Ados) 8h10 - Hameaux du Soleil 8h15 - Clos du Château (Bastide Longue) 8h18 - Parc Icard 8h20 - Village 8h22 - La Roseraie des Plans 8h25 - Ecole A. Fabre (parking du haut) 8h35 - ACM des Maurettes 8h50 - Arrêt « Les Plans » (petit jardin) 8h55 - ACM des Plans Si l'enfant prend le bus le matin et souhaite en bénéficier le soir, il est impératif de le préciser à chaque fois à l'animateur accompagnateur du bus.	16h30 - Départ ACM des Plans 16h32 - La Roseraie des Plans 16h45 - ACM des Maurettes 17h08 - Ecole A. Fabre (parking du haut) 17h15 - Arrêt « Les Plans » (petit jardin) 17h20 - Pharmacie du village 17h25 - Hameaux du soleil 17h30 - Clos du Château (Bastide Longue) 17h32 - Parc Icard 17h45 - ACM des Plans Les parents souhaitant bénéficier uniquement du ramassage du soir, doivent le préciser à l'accueil de loisirs lors de l'arrivée de l'enfant le matin.



Ce ramassage peut être annulé pour des raisons techniques

et/ou de sécurité



DATES D'INSCRIPTION VACANCES SCOLAIRES

CENTRE DE LOISIRS et P'TITS MUSCLES/CURIEUX

2024-2025

Vacances d'automne 2024

Du lundi 21 octobre 2024 au vendredi 1^{er} novembre 2024

Inscriptions

Du lundi 30 septembre 2024 au vendredi 27 septembre 2024

Vacances de Noël 2024

Du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025

Fermé

Vacances d'hiver 2025

Du lundi 10 février 2025 au vendredi 21 février 2025

Inscriptions

Du lundi 13 janvier 2025 au vendredi 17 janvier 2025

Vacances de printemps 2025

Du lundi 07 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025

Inscriptions

Du lundi 10 mars 2025 au vendredi 14 mars 2025

Vacances d'été 2025

Du lundi 7 juillet 2025 au jeudi 28 août 2025

Inscriptions sauf P'tits Musclés/Curieux

Du lundi 16 juin 2025 au vendredi 27 juin 2025

Sous réserve de modifications

ACTIVITES CULTURELLES ET MUSICALES

Lancement de la campagne d'inscription aux activités 2024/2025 après la Fête de la Culture :

- Inscription pour les anciens élèves :
 - du 27 mai au 5 juillet 2024
- Inscription pour les nouveaux élèves :
 - après le premier cours d'essai (mi-septembre)



Les renseignements se font auprès du service culturel et les inscriptions définitives se font au Guichet des Familles après avoir déposé le dossier d'inscription.



INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Avant toutes inscriptions au Guichet des Familles, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82

Nom : Prénom : Date de naissance :

☐ - de 18 ans Classe :

☐ + de 18 ans

☐ 1ère inscription ☐ Renouvellement

Date de dépôt du dossier :

COURS COLLECTIFS

ENFANTS/COLLEGIENS

☐	Chorale - Du CE1 au CM2 – 1h
☐	Eveil musical – Grande Section – 3/4h
☐	Initiation musicale – CP – 1h
☐	Musique d'ensemble - 1h
☐	Formation musicale - 1h

ADULTES

☐	Musique d'ensemble – 1h		
☐	Ensemble vocal - 1h30		
☐	Formation musicale - 3/4h (1 semaine sur 2)	Débutant	Faux débutants
☐	Formation musicale jazz - 3/4h (1 semaine sur 2)		
☐	Jam Session (impro. Jazz, boeufs musicaux...) – 1h15		

Je souhaite régler ma cotisation annuelle :

☐ Comptant

☐ Bimestriel (x5)

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux consultable sur <https://www.villeneuveveloubet.fr/activites-culturelles>

☐ J'autorise mon enfant à quitter seul son activité

Pour les enfants au périscolaire de l'école des Maurettes :

☐ J'autorise mon enfant à rejoindre seul son activité à l'Espace Culturel André Malraux

Signature :

Sous réserve de modifications

INSCRIPTIONS ECOLE DE MUSIQUE

Avant toutes inscriptions au Guichet des Familles, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82

Nom : Prénom : Date de naissance :

☐ - de 18 ans Classe : ☐ + de 18 ans

☐ 1^{ère} inscription ☐ Renouvellement Date de dépôt du dossier :

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS

ENFANTS

☐ CYCLE 1 : 1/2h

A partir du CE1

☐ CYCLE 2 : 3/4h

Après validation du cycle 1

☐ CYCLE 3 : 1h

Après validation du cycle 2

☐	Basse – Dès 12 ans
☐	Batterie – Dès 7 ans
☐	Chant actuel – Dès 7 ans
☐	Chant lyrique et variété – Dès 7 ans
☐	Flûte – Dès 7 ans
☐	Guitare classique – Dès 7 ans
☐	Guitare Variété/Jazz – Dès 12 ans
☐	Harpe – Dès 7 ans
☐	Piano – Dès 7 ans
☐	Trombone – Dès 12 ans
☐	Violon/Alto – Dès 7 ans

ADULTES

☐ CYCLE 1 : 1/2h

☐ CYCLE 2 : 3/4h

Après validation du cycle 1

☐ CYCLE 3 : 1h

Après validation du cycle 2

☐	Basse
☐	Batterie
☐	Chant actuel
☐	Chant lyrique et variété
☐	Flûte
☐	Guitare classique
☐	Guitare Variété/Jazz
☐	Harpe
☐	Piano
☐	Trombone
☐	Violon/Alto

Je souhaite régler ma cotisation annuelle :

☐ Comptant

☐ Bimestriel (x5)

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux consultable sur <https://www.villeneuve-loubet.fr/activites-culturelles>

☐ J'autorise mon enfant à quitter seul son activité

Pour les enfants au péricolaire de l'école des Maurettes :

☐ J'autorise mon enfant à rejoindre seul son activité à l'Espace Culturel André Malraux

Signature :

Sous réserve de modifications

INSCRIPTIONS ACTIVITES CULTURELLES

Avant toutes inscriptions au Guichet des Familles, merci de contacter le Service Culturel au 04.93.73.08.82

Nom : Prénom : Date de naissance :

☐ - de 18 ans

Classe :

☐ + de 18 ans

☐ 1^{ère} inscription

☐ Renouvellement

Date de dépôt du dossier :

COURS COLLECTIFS

ENFANTS

<https://www.villeneuveveloubet.fr/activites-culturelles>

☐ Anglais – 3/4h Niveau scolaire : Jour souhaité (pour CP et CE1) :

☐ Italien (initiation) – Du CE1 au CM2 – 3/4h

☐ Français Langue Etrangère – 3/4h

☐ Art Plastique - Du CP au CM2 – 1h Créneau et jour souhaités :

☐ Dessin – Du CM1 au CM2 – 1h

☐ Modelage en terre - GS/CP – 1h

☐ Modelage en terre – Du CP au CM2 – 1h

☐ Modelage en terre - Du CP au CM2 – 2h

☐ Théâtre – Du CE1 au CM2 – 1h

☐ Théâtre – Du CE2 au CM2 – 1h

COLLEGIENS

☐ Anglais – 3/4h

☐ Dessin – 1h30

☐ Modelage en terre – 1h30

☐ Théâtre – 1h30 Jour souhaité :

ADULTES

☐ Anglais – 1h15 Niveau : Jour souhaité :

☐ Dessin – 1h30

☐ Dessin – 2h

☐ Italien - 1h15 ☐ Débutant / Faux débutants ☐ Elémentaire ☐ Intermédiaire ☐ Perfectionnement

☐ Français Langue Etrangère – 1h15 ☐ Alphabétisation ☐ Elémentaire ☐ Perfectionnement

☐ Modelage en terre – 1h30 Créneau et jour souhaités :

☐ Modelage en terre – 2h00 Créneau et jour souhaités :

☐ Modelage en terre – 2h30 Créneau et jour souhaités :

☐ Peinture – 3h (20 cours/an)

☐ Théâtre 15/25 ans – 1h30

☐ Théâtre – 2h

Je souhaite régler ma cotisation annuelle :

☐ Comptant

☐ Bimestriel (x5)

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Culturel André Malraux consultable sur <https://www.villeneuveveloubet.fr/activites-culturelles>

☐ J'autorise mon enfant à quitter seul son activité

Pour les enfants au périscolaire de l'école des Maurettes :

☐ J'autorise mon enfant à rejoindre seul son activité à l'Espace Culturel André Malraux

Signature :

MAIRE ET CITOYENS

Votre appli d'information
et de démocratie directe

Téléchargez l'application
MAIREETCITOYENS

NEWSLETTER

Toute l'actu villeneuvoise
par mail chaque semaine

Inscription sur
villeneuveloubet.fr

7J/7 - 24H/24

0 800 00 10 19

Espace Citoyen
6, place de Verdun

Villeneuve Loubet
**ALLO
MAIRIE**
Service d'information

**ALLÔ
MAIRIE**

SITE INTERNET



Actualité, Informations
administratives,
Conseils municipaux...
villeneuveloubet.fr

**RESTEZ
INFORMÉS !**



INFO RISQUES

Alertes SMS en temps réel en cas de
risques technologiques, naturels,
sanitaires...

**INSCRIPTION SUR
villeneuveloubet.fr/allo-mairie**



FACEBOOK

L'actu villeneuvoise
en continue
@VILLE.VILLENEUVE.LOUBET



Toute l'actualité
villeneuvoise
en vidéo sur
notre chaîne youtube
VILLENEUVE LOUBET

YOUTUBE

